

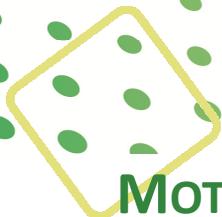
RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

POSTE DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST

DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

DU 1^{ER} AVRIL 2021 AU 31 MARS 2022





MOT DU RESPONSABLE DE POSTE

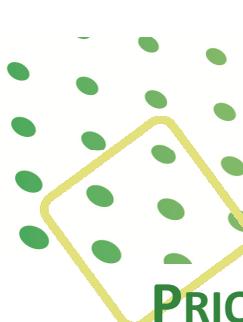


C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel d'activités du poste de la MRC de Charlevoix-Est de la Sûreté du Québec pour l'année financière 2021-2022. Conformément à nos engagements ainsi qu'aux priorités déterminées par le CSP, le déploiement de nos actions se poursuit sur l'ensemble du territoire couvert.

Vous retrouverez notamment dans ce rapport, les activités réalisées en lien avec les priorités locales ainsi que les statistiques relatives à la sécurité routière, aux règlements municipaux, aux événements criminels et finalement, celles au traitement des cartes d'appel.

Ce rapport et ses résultats vous permettront d'assurer le suivi de la performance des services de la Sûreté du Québec.

Sergent Dominic Gagnon
Responsable du poste de la MRC de Charlevoix-Est



PRIORITÉS LOCALES²

Voici les priorités locales identifiées par le CSP pour l'année 2021-2022 et le bilan des activités réalisées.

Priorité : Réaliser des opérations vitesse dans les zones résidentielles et dans les zones scolaires

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Intervenir dans les causes de vitesse dans les zones résidentielles	Le moment et l'emplacement des opérations vitesse sont déterminés en fonction des sites accidentogènes et des périodes d'achalandage. Dans le cadre de ces opérations, 170 constats pour excès de vitesse, 17 constats pour le non-port de la ceinture de sécurité, 17 constats pour cellulaire au volant, 29 constats pour diverses infractions et 24 avertissements ont été émis.	1 000
Intervenir dans les zones scolaires	Lors de ces opérations, les patrouilleurs effectuent des opérations radar et s'assurent du respect des traverses piétonnières dans les zones scolaires. Dans le cadre de ces opérations, 19 constats pour excès de vitesse, 3 constats pour non-respect de l'arrêt obligatoire, 13 constats pour diverses infractions et 16 avertissements ont été émis.	225

Priorité : Accentuer la surveillance policière aux traverses piétonnières et cyclistes

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Accentuer la surveillance policière aux traverses piétonnières	Il s'agit d'opérations de surveillance et de sensibilisation au respect des traverses pour piétons. Dans le cadre de ces opérations, 7 constats et 6 avertissements ont été émis.	83

Priorité : Accentuer l'approche de police de proximité

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Patrouille à pied	Lieux visités : parcs, « stakeparks », salle de curling, commerces, polyvalente, Fairmont : Le Manoir, Quai, etc.	190
Présence à une activité sportive	Présence à l'aréna, polyvalente du Plateau, etc.	28
Présence à une activité sociale ou culturelle	Présence à des activités dans les lieux suivants : camps de jour – camping – Maisons des jeunes – garderie. Voir la section « Activités communautaires » aux pages 6 et 7 pour la description de certaines de ces activités.	14

² Des moyens de sensibilisation des membres ont eu lieu dans le passé et ont pris fin en septembre 2017. Bien que lors des moyens de sensibilisation, les activités policières aient été réalisées sur le terrain et colligées par une méthode alternative, la comparaison des statistiques de poste avec le rapport annuel de l'année 2017-2018 doit être faite avec prudence.

DEMANDES PONCTUELLES DES ÉLUS ET DES CITOYENS

Voici les demandes ponctuelles des élus et des citoyens qui ont été adressées à la Sûreté au cours de la dernière année.

DESCRIPTION DES DEMANDES (ACTION* V, T, C)	COMMENTAIRES
Plainte de la ville de Clermont au sujet des « scooters » (non-respect de la signalisation et bruit)	C Des interventions de surveillance ont été effectuées. Des avertissements, de la sensibilisation et des constats ont été émis.

*LÉGENDE

(V) En validation : Requêtes reçues et en période d'évaluation afin de confirmer si elles sont fondées ou non et si elles nécessitent des interventions spécifiques.

(T) En traitement : Requêtes validées et fondées pour lesquelles des activités sont effectuées afin de régler la problématique visée (ex. : patrouilles, surveillances, radar, etc.).

(C) Clos : Requêtes qui sont résolues à la suite des activités effectuées ou qui sont non fondées.

PRÉVENTION

Toujours en réponse aux besoins et aux réalités locales, les postes de la Sûreté tiennent des activités de prévention dans l'ensemble des municipalités qu'ils desservent, c'est-à-dire des mesures proactives et non pénales, qui ont pour but spécifique de réduire la criminalité en agissant sur les facteurs qui la déterminent, sur les circonstances et l'environnement dans lesquels sont commis les délits.

La grande majorité des activités de prévention se tiennent au quotidien, dans le cadre des interventions de l'ensemble des patrouilleurs.

Voici les principales activités de prévention réalisées au cours de la dernière année :

Activités de prévention réalisées au cours de l'année

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Opération Impact	Les opérations Impact impliquent au moins 3 véhicules de patrouille. Elles ont pour objectif d'augmenter la visibilité policière et conséquemment, l'impact sur le comportement des automobilistes. 338 constats pour excès de vitesse, 8 constats pour cellulaire au volant, 17 constats pour le non-port de la ceinture de sécurité et 77 constats pour diverses infractions dans le cadre de ces opérations.	75
Patrouille en motoneige	Lors de ces opérations, les patrouilleurs ont remis 56 constats et 96 avertissements.	21
Patrouille Nautique	Patrouille sur le Lac Nairne à Saint-Aimé-des-Lacs 10 constats émis et 8 avertissements.	5
Patrouille avec véhicule aux abords des sentiers de motoneige	Lors de cette opération, 9 motoneigistes ont été interceptés et aucun constat remis.	5
Patrouille aux abords des sentiers de quad	Patrouilles réalisées à Saint-Siméon 1 constat a été émis et 4 avertissements.	1
Opération Zones scolaires	Lors de ces opérations, les patrouilleurs effectuent des opérations radar et s'assurent du respect des traverses piétonnières dans les zones scolaires.	225
Opération Transpec	Lors de ces opérations, les patrouilleurs suivent le parcours d'un autobus scolaire afin de s'assurer que les automobilistes rencontrés respectent le <i>Code de la sécurité routière</i> .	182

Opération dans les zones de travaux du Ministère des Transports du Québec

Opération dans les zones de travaux routiers municipaux

Lors de ces opérations, les patrouilleurs effectuent des opérations radar et assurent le respect du corridor de sécurité afin de protéger les travailleurs.

18

8

POLICE DE PROXIMITÉ

La Sûreté du Québec s'est formellement engagée dans une approche professionnelle de type communautaire. Cette philosophie de travail comprend les cinq grands principes suivants :

- La présence familière;
- La qualité du service aux citoyens;
- Le partenariat avec la population;
- La consultation de la clientèle;
- La résolution de problèmes.

Cette section présente les principales activités réalisées par l'approche de police de proximité.

Présence familière et parrainage

À la Sûreté du Québec, la présence familière s'exprime par le programme de parrainage des municipalités.

Voici les principales activités de parrainage (qui visent la création de liens privilégiés avec les acteurs clés de la municipalité) ayant pour objectif la capacité d'être proactif dans la résolution de problématiques en matière de sécurité publique. Ces activités sont en lien avec les priorités locales identifiées par le CSP.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS	COMMENTAIRES	NB ACTIVITÉS
Communication avec un directeur général ou un élu	Chaque municipalité est jumelée à un parrain/marraine, c'est-à-dire un policier du poste de la MRC où elle se situe. Ce policier effectue au minimum une rencontre de parrainage tous les mois afin de vérifier si la municipalité présente des problématiques particulières et pour effectuer un suivi aux demandes en cours.	95
Communication avec un acteur clé du milieu scolaire		24

Programme de cadets

Le Programme de cadets fait partie intégrante de l'offre de service de la Sûreté. Basé sur le modèle de la police de proximité, il met en avant le rapprochement avec la population dans le développement et le maintien d'un milieu de vie sûr et paisible. Ceci permet d'assurer une présence supplémentaire de la Sûreté pendant la période estivale, tout en favorisant la proximité avec les citoyens.

Les responsables de poste, de concert avec les élus, participent à la planification des tâches des cadets en indiquant leurs besoins et en ciblant les endroits où la présence de ceux-ci serait la plus bénéfique.

Voici les principales activités qui ont été effectuées par les cadets au cours de la dernière année.

- Patrouille à pied et à vélo;
- Installation d'affiches en lien avec la sécurité nautique;
- Activités de prévention contre les vols dans les véhicules, remise d'avertissement aux véhicules dont les portières n'étaient pas verrouillées;
- Activités de prévention contre la fraude auprès de plusieurs commerçants;
- Activité de prévention contre les introductions par effraction dans les domiciles. Remise de dépliants aux portes des maisons;
- Surveillance et prévention aux traverses piétonnières;
- Activités de prévention concernant les aires de freins. Remise de dépliants d'informations concernant les aires de freinage dans les pare-brise des véhicules pesant plus de 3 000 kg;
- Activités de prévention contre les cellulaires au volant;

- Prévention concernant la violence conjugale au Complexe sportif de La Malbaie. Distribution d'affiches qui sensibilisent les gens aux types de violence conjugale.
- Rencontre de deux groupes d'enfants de 4 ans afin de leur présenter le programme « Mimi, il faut sauver Duncan ! », visant à outiller les enfants à adopter des comportements sécuritaires à l'approche des inconnus.

Activités communautaires réalisées au cours de l'année

Cette section présente les activités communautaires dans lesquelles les membres du poste se sont impliqués au cours de la dernière année.

DESCRIPTION ET COMMENTAIRES
Des policiers sont allés à la rencontre de jeunes de Clermont qui avaient peur de la police. Ils ont expliqué leur travail et ont invité les jeunes à communiquer avec eux en cas de besoin.
Deux policiers étaient de passage à la Maison des jeunes de Notre-Dame-des-Monts. Ils ont échangé avec les jeunes à l'extérieur, dans le respect des mesures sanitaires.
Présence des policiers au parc Saint-Agnès pour rencontrer les jeunes de la garderie de Menault. Ils ont expliqué le travail des policiers et montré le véhicule de patrouille.
Des policiers ont abordé des jeunes dans un stationnement de La Malbaie. Ils ont fait de la sensibilisation concernant les modifications sur les véhicules, ont improvisé une mini-conférence sur les règlements au <i>Code de la sécurité routière</i> et ont répondu à diverses questions concernant la loi.
Lors d'un appel, les policiers ont pris le temps de discuter avec les 3 jeunes sur place pour leur parler du métier de policier et présenter le véhicule de patrouille.
Présence policière lors d'une course organisée par l'école Laure-Gaudreault à Clermont.
La policière intervenante en milieu scolaire de la MRC de Charlevoix-Est a effectué une visite dans une garderie en milieu familial située à La Malbaie. Dix enfants étaient présents. Elle a parlé du métier de policier et montré le véhicule de patrouille.
Présence policière à la fête du Canada à La Malbaie.
Présentation du métier de policier au camp de jour de La Malbaie.
Présentation du métier de policier au camp La Marée à La Malbaie (ressource en santé mentale).
Présence au triathlon de Saint-Aimé-des-Lacs
Présence au tournoi de golf au club Murray Bay
Présence au terrain de balle de La Malbaie lors d'un tournoi
Courses de chevaux à l'hippodrome de Saint-Aimé-des-Lacs
Présence au tournoi de balle-molle à Clermont
Présence au souper-bénéfice de l'organisme La Marée
Patrouille en VTT secteur de la ZEC Lac-au-Sable situés dans le territoire non organisé du Mont-Élie. Informations données aux chasseurs, randonneurs et quadistes.
Présence aux divers bureaux de vote pour les élections municipales et fédérales.
Présence au tournoi de curling à l'aréna de Clermont
Deux agents ont assisté l'organisme SACC (Service d'aide communautaire en Charlevoix-Est) à décharger les camions et trier la nourriture afin de venir en aide aux familles dans le besoin).



STATISTIQUES OPÉRATIONNELLES

Cette section est consacrée aux statistiques de :

- Sécurité des réseaux de transport
- Règlements municipaux
- Cartes d'appel
- Criminalité

Les résultats qui vous sont présentés dans cette section vous permettront d'apprécier tout particulièrement la performance de la Sûreté au cours de la dernière année.

Afin de mettre ces données en perspective et d'en analyser l'évolution, vous pouvez également les comparer avec les données des quatre dernières années.

De plus, afin d'en faciliter l'analyse, ces données vous sont présentées à l'aide de deux types de graphiques.

Chacun des graphiques de type « *histogramme* » indique les résultats pour les cinq dernières années. Une ligne trace la moyenne des quatre dernières années.

Ces graphiques permettent aussi de situer les résultats de la dernière année par rapport à la **zone d'écart moyen**. L'écart moyen est calculé à partir de la moyenne des différences entre les données de chacune des années par rapport à la moyenne des quatre dernières années. Visuellement, il s'agit de la zone comprise entre les lignes « écart + » et « écart - ». Les résultats qui s'éloignent de cette zone méritent une attention particulière du CSP.

Des graphiques circulaires, ou de type « *pointe de tarte* », accompagnent également des histogrammes afin d'illustrer plus précisément la répartition des catégories d'événements plus préoccupants.

Notez que les données de cette section concernent l'ensemble du territoire couvert par les effectifs du poste de la MRC de Charlevoix-Est. Les résultats pour chacune des municipalités vous sont présentés en annexes.

Un écart aux données présentées dans les rapports annuels précédents peut être attribuable à la modification du statut ou à l'évolution d'un dossier après la production du rapport annuel.

À surveiller : Depuis le mois de juin 2017, certains postes MRC ont été convertis en postes mixtes et gèrent désormais aussi le travail fait sur les autoroutes. Ce changement a pour conséquence d'ajouter les statistiques autoroutières à même celles de la MRC et donc d'affecter possiblement à la hausse les données statistiques (par exemple les constats provinciaux, les collisions, la criminalité et les cartes d'appel). Les données n'étant pas dissociables pour le moment, cette mise en garde sera valide jusqu'à ce qu'une solution soit trouvée.

La sécurité des réseaux de transport

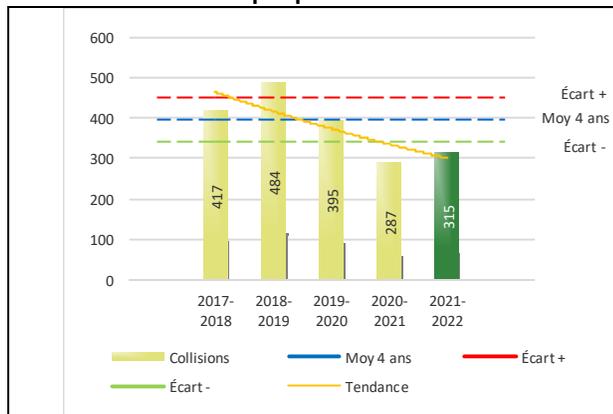
Tableau 1 Nombre de collisions et d'interventions couvertes sur le territoire

		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Collisions						
	Collisions mortelles	2	0	2	2	0
	Collisions avec blessés graves	1	4	3	2	2
	Collisions avec blessés légers	74	71	71	59	49
	Autres collisions avec blessés ¹	8	12	11	3	8
	Collisions matérielles	332	397	308	221	256
	Sous-total :	417	484	395	287	315
Interventions						
	Avertissements nautiques	0	0	21	0	5
	Capacités affaiblies	29	43	31	30	30
	Autres crimes ²	55	63	55	32	28
	Constats provinciaux	866	1 057	614	901	897
	Constats municipaux	1 423	1 694	1 684	1 289	2 074
	AVVR ³	34	39	22	20	42
	Avertissements	964	1 212	1 140	1 071	1 115
	Sous-total :	3 371	4 108	3 567	3 343	4 191

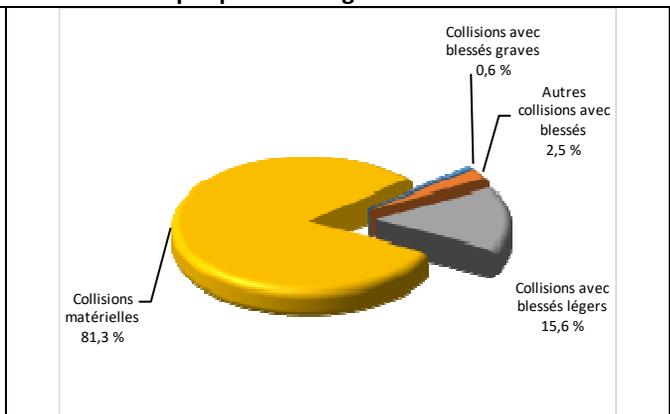
- 1 La catégorie « Autres collisions avec blessés » comprend les cas survenus hors des chemins publics.
- 2 La catégorie « Autres crimes » comprend les cas de conduite dangereuse, de poursuite, de délit de fuite, de conduite de véhicule routier pendant une interdiction (de conduire).
- 3 Avis de vérification d'un véhicule routier.

Évolution du nombre de collisions au cours des dernières années depuis le 1^{er} avril

Graphique 1 : Collisions



Graphique 2 : Catégories de collision



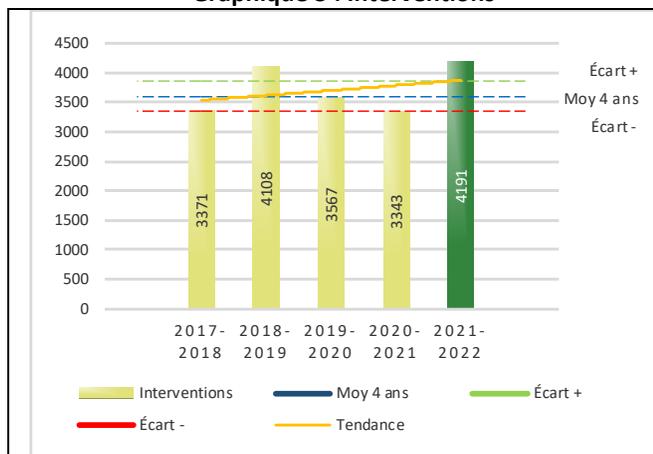
Collisions

Le graphique 1 permet de constater une tendance à la baisse du bilan routier au cours des cinq dernières années. Le total des collisions de l'année courante, qui est de 315, se situe en dessous de l'écart moyen inférieur. Le bilan des collisions de l'année courante accuse un recul par rapport aux années antérieures.

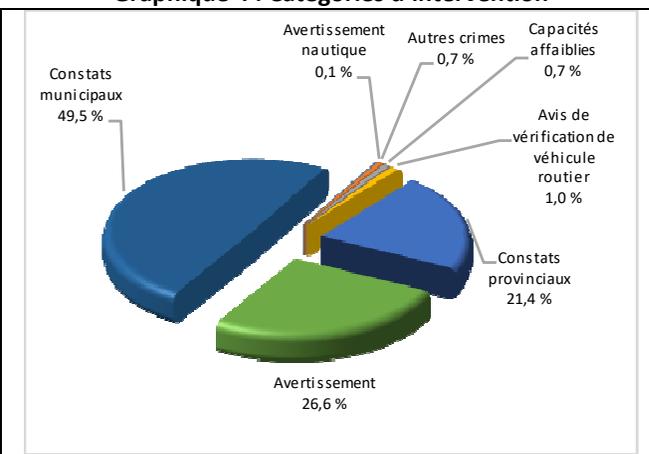
La variation la plus importante se situe au niveau des collisions matérielles qui affichent une augmentation de 35 par rapport à l'année précédente. Cette détérioration est en opposition avec la tendance observée pour les quatre années précédentes de ce type de collision.

Évolution du nombre d'interventions au cours des dernières années

Graphique 3 : Interventions



Graphique 4 : Catégories d'intervention

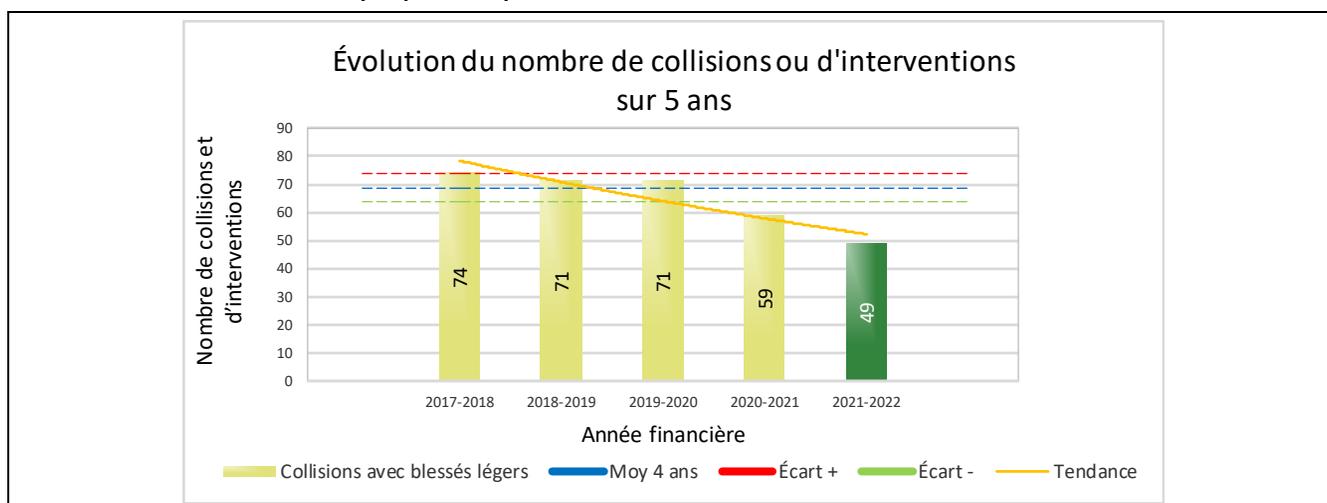


Interventions

Le graphique 3 présente une augmentation du nombre d'interventions réalisées au cours de l'année courante par rapport aux années précédentes. Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur ce qui signifie que les résultats présentent une amélioration statistiquement significative par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

La variation la plus importante se situe au niveau des constats municipaux qui affichent une augmentation de 745 interventions par rapport à l'année précédente.

Graphique 5 : Capacités affaiblies au cours des dernières années



Le graphique 5 présente l'évolution des Capacités affaiblies au cours des dernières années. Une diminution de 10 interventions par rapport à l'année dernière est constatée pour l'année en cours.

Règlements municipaux

Tableau 2 Nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux sur le territoire

Domaine	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
1) Alarmes ¹	4	5	0	0	0
2) Vente	2	1	0	2	0
3) Circulation ²	28	54	51	61	36
4) Paix, bon ordre et sécurité publique	38	42	29	48	33
5) Nuisance	14	16	15	16	19
Total :	86	118	95	127	88

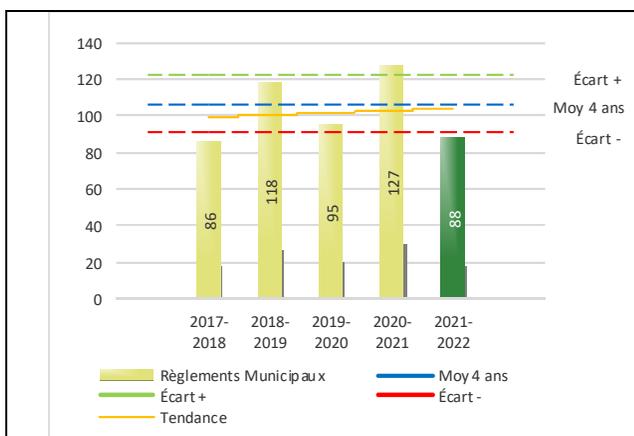
1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

2 Types d'infraction de la circulation : endroits interdits, virages en « U », avertissement sonore, crissement des pneus, courses, et autres infractions impliquant des piétons, des animaux, des véhicules lourds, des véhicules d'urgence, etc.

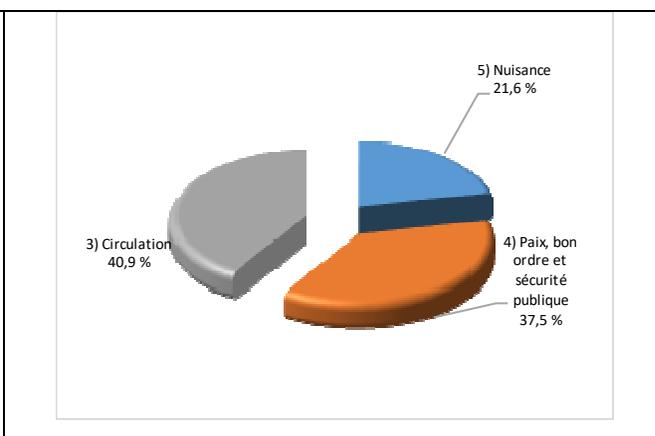
Le nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux a connu une diminution au cours de la dernière année. Les policiers ont émis un total de 88 constats.

Évolution du nombre de constats émis pour des infractions aux règlements municipaux pour l'année courante

Graphique 6 : Règlements municipaux



Graphique 7 : Catégories d'intervention



Le graphique 6 démontre que le nombre de constats municipaux émis cette année est inférieur au nombre moyen de constats émis depuis les quatre dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur. Ils représentent une diminution statistiquement significative par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Cartes d'appel

Depuis le 1^{er} décembre 2021, une nouvelle priorité a été ajoutée, soit la priorité 0. Il est donc possible qu'une baisse du total des cartes d'appel de priorité 1 soit observée.

Les définitions des priorités sont les suivantes :

- **Priorité 0**
Événement *critique à très haut risque* pour la sécurité des personnes et nécessitant une *intervention policière immédiate*.
- **Priorité 1**
Événement *à risque* ou nécessitant une *intervention policière rapide*.
- **Priorité 2**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, avec déplacement* policier, sur rendez-vous ou après avoir répondu aux événements P0 ou P1 en cours.
- **Priorité 3**
Événement *sans risque* pour la sécurité des personnes et pour lequel *l'intervention policière est différée, sans déplacement* policier, sur rendez-vous téléphonique avec un membre du Centre de réponse aux citoyens (CRC) ou avec un patrouilleur; ou bien par déplacement du citoyen au poste de la Sûreté.

Tableau 3 Nombre de cartes d'appel sur le territoire au cours de l'année

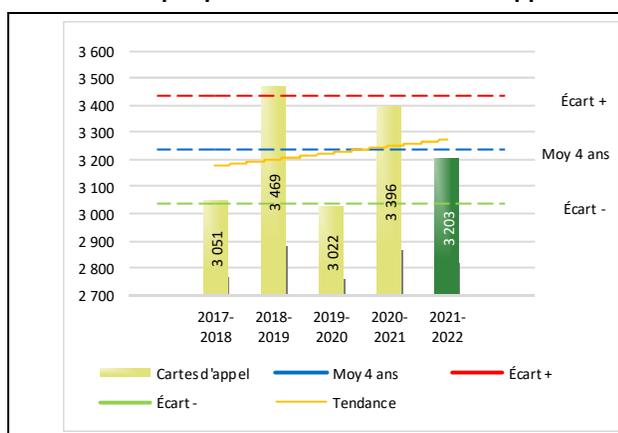
	2017-2018		2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022	
Priorité 0	N/A		N/A		N/A		N/A		41	
Priorité 1	1 948		865		809		921		789	
Priorité 2	663		1 992		1 683		1 919		1 814	
Priorité 3	324		601		544		562		592	
Total :	2 935		3 458		3 036		3 402		3 236	
Alarmes¹	Nb	%								
	228	8%	240	7%	162	5%	170	5%	150	5%

1 Les « Alarmes » du Tableau 2 font référence à des constats municipaux émis en vertu de la réglementation existante suite à des déplacements non fondés; tandis que les « Alarmes » du Tableau 3 sont des alarmes relayées par un central au CGA donnant lieu à un déplacement, mais pas nécessairement à un constat.

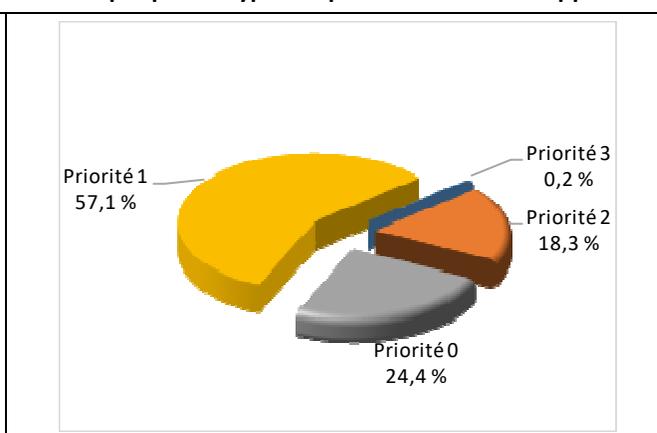
Le tableau 3 des cartes d'appel trace le portrait des données de l'année courante par catégories. Par rapport à l'année précédente, le nombre total de cartes d'appel a diminué de 166.

Évolution du nombre de cartes d'appel au cours des dernières années

Graphique 8 : Nombre de cartes d'appel



Graphique 9 : Types de priorité de cartes d'appel



Le graphique 8 illustre la fluctuation du nombre total de cartes d'appel au cours des cinq dernières années. Nous constatons que le nombre de cartes d'appel enregistré pour cette année se situe en dessous de la moyenne. Cependant, cet écart demeure dans la zone d'écart moyen.

Le graphique 9 indique que les cartes d'appel de priorité 1 sont les plus nombreuses à être enregistrées pour cette année.

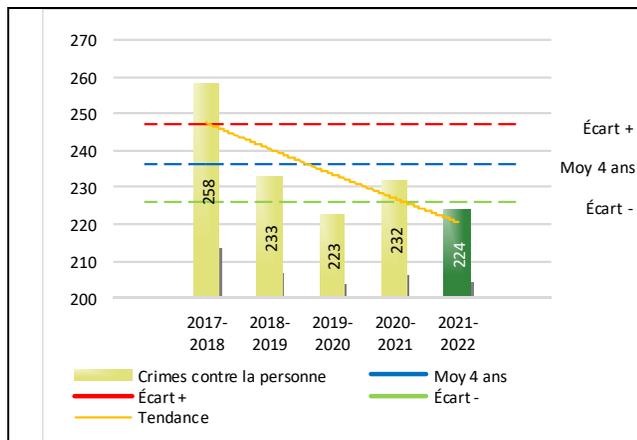
Tableau 4 Nombre de crimes contre la personne sur le territoire au cours de l'année

		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
1000- Crimes contre la personne¹						
	Infractions entraînant la mort	0	0	0	1	0
	Agressions sexuelles	28	28	23	9	20
	Voies de fait	125	107	103	111	111
	Vols qualifiés	0	0	0	1	0
	Autres crimes contre la personne ²	105	98	97	110	93
	Crimes contre la personne :	258	233	223	232	224

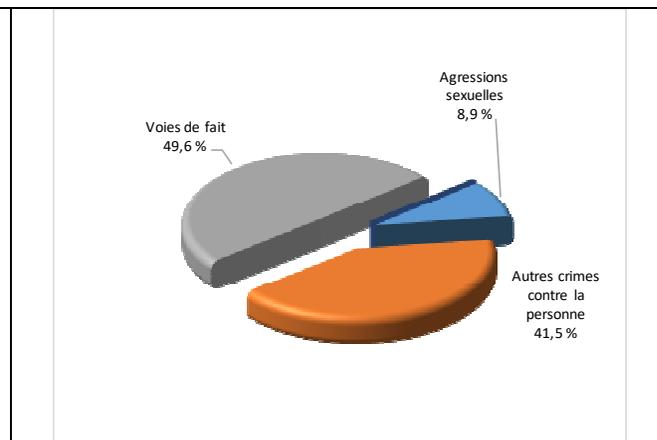
- 1 La section « Crimes contre la personne » présente le nombre de victimes d'actes criminels. Les sections suivantes présentent le nombre de dossiers opérationnels.
- 2 À titre informatif, les « Autres crimes contre la personne » incluent les cas d'enlèvement, de séquestration, d'extorsion, de profération de menaces, d'intimidation, etc.

Évolution du nombre de crimes contre la personne au cours des dernières années

Graphique 10 : Nombre de crimes contre la personne



Graphique 11 : Catégories de crime contre la personne



Le graphique 10 présente le nombre de crimes contre la personne au cours des cinq dernières années. Nous constatons que la donnée de cette année se situe en dessous de la moyenne.

Les résultats de l'année courante se situent en dessous de l'écart inférieur. Les résultats présentent une amélioration statistiquement par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

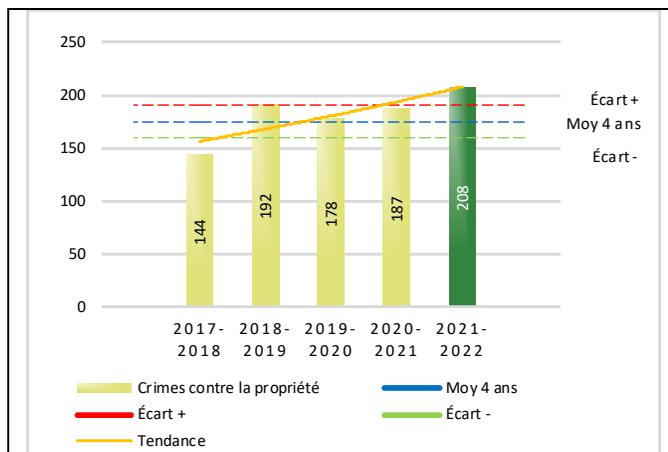
Le graphique 11 spécifie le nombre d'événements pour chacune des catégories des crimes contre la personne. Nous remarquons alors que les voies de fait sont le type de crimes le plus fréquent pour cette année.

Tableau 5 Nombre de crimes contre la propriété sur le territoire au cours de l'année

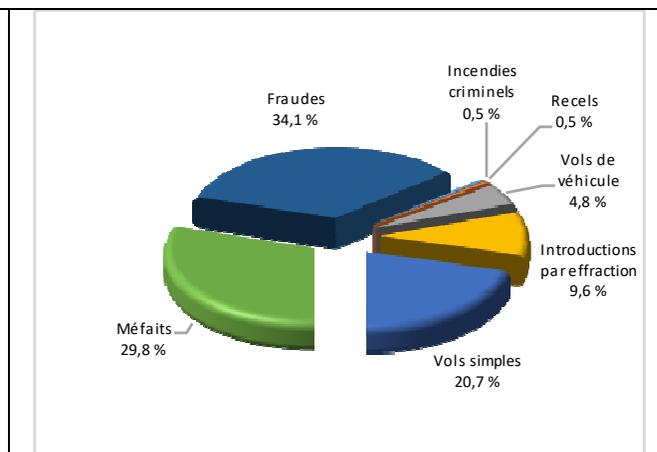
		2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
2000- Crimes contre la propriété						
	Incendies criminels	2	2	2	1	1
	Introductions par effraction	33	40	34	39	20
	Vols simples	45	55	54	44	43
	Vols de véhicule	4	19	14	7	10
	Recels	0	1	2	0	1
	Fraudes	25	35	36	63	71
	Méfais	35	40	36	33	62
	Crimes contre la propriété :	144	192	178	187	208

Évolution du nombre de crimes contre la propriété au cours des dernières années

Graphique 12 : Nombre de crimes contre la propriété



Graphique 13 : Catégories de crimes contre la propriété



Le graphique 12 présente les crimes contre la propriété des cinq dernières années.

Les résultats de l'année courante se situent au-dessus de l'écart supérieur. Les résultats accusent un recul statistiquement par rapport au bilan des quatre dernières années de la MRC.

Le graphique 13 indique le nombre d'événements pour chacune des catégories de crimes contre la propriété. Nous remarquons alors que les fraudes sont le type de crimes le plus fréquent au cours de l'année.

Tableau 6 Autres criminalités et interventions sur le territoire au cours de l'année

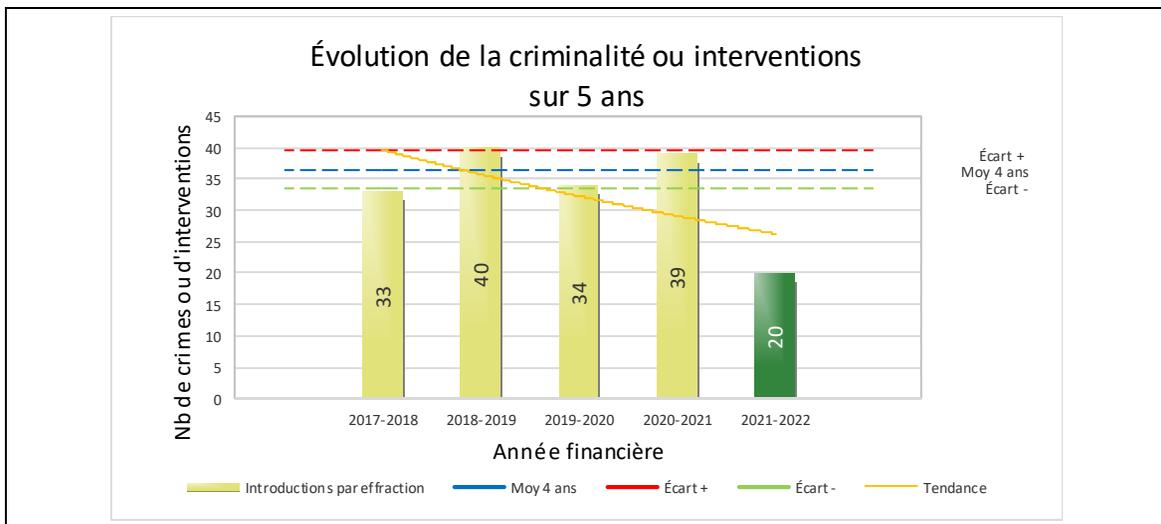
	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
Autres criminalités					
3000- Autres infractions au Code criminel ¹	53	65	48	66	56
4000 5000 - Loi régl. drogues et stupéfiants	34	30	21	20	22
6000- Infractions aux autres lois fédérales	0	0	0	2	1
7000- Infractions aux lois provinciales	8	10	27	20	38
Autres criminalités :	95	105	96	108	117
Activités policières					
A- Assistances	85	84	73	92	58
B- Permis	16	19	11	7	8
E- Enquêtes	162	172	171	191	177
F- Événements relatifs à la RACJ ²	47	41	39	34	41
P- Objets perdus ou trouvés	14	21	14	14	11
R- Interventions policières ³	242	257	243	261	295
V- Véhicules retrouvés ou remisés	19	15	17	11	21
X- Interpellation, observation et autre	15	57	17	19	20
Activités :	600	666	585	629	631
Total criminalité et activités :	1 097	1 196	1 082	1 156	1 180

1 La catégorie « Autres infractions au Code criminel » comprend différentes infractions telles : utilisation de monnaie contrefaite, avoir troublé la paix, évasion d'une garde légale, action indécente, production et distribution de pornographie juvénile, voyeurisme, leurre au moyen d'un ordinateur, appel téléphonique indécent, menace, incitation publique à la haine, etc.

2 La Régie des alcools, des drogues et des jeux.

3 La catégorie « Interventions policières » comprend notamment les cas suivants : plainte de bruit, chicane de famille, service d'ordre, escorte de véhicule, affaire civile, transfert de détenu et de personne en crise, assistance au public, prise d'empreintes digitales, personne en détresse, etc.

GRAPHIQUE 14 : INTRODUCTIONS PAR EFFRACTION AU COURS DE L'ANNÉE



Le graphique 14 démontre que le nombre d'introductions par effraction de cette année est inférieur au nombre moyen de 36 depuis les quatre dernières années.

Ce type de crime présente une amélioration statistiquement significative par rapport aux années antérieures.



OPS VULCAIN – COVID-19

La dernière année a été marquée par la pandémie mondiale de la COVID-19. Les impacts de celles-ci ont modulé les interventions policières sur le terrain. Encore cette année, la Sûreté a engagé diverses actions pour faire respecter et renforcer les mesures de santé publique suivant les orientations gouvernementales et le contenu des décrets et ordonnances.

- 85 cartes d'appel ont été ouvertes

INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Cette section présente les différentes interventions réalisées en milieu scolaire. Elles doivent donc être distinctes des informations insérées dans la section « Prévention » au début du rapport annuel.

Le nombre d'élèves rencontrés dans le tableau suivant est en lien avec les dossiers d'enquête ou de tous types de rencontres.

	Année courante
Nombre de dossiers d'enquête relatifs au PIMS	32
Nombre de dossiers d'enquête en collaboration	0
Total dossiers :	32
Nombre d'établissements où une intervention a eu lieu	9
Nombre d'élèves rencontrés	4279
Nombre d'établissements visés (année)	9



INTERVENTIONS PAR DES UNITÉS DE SOUTIEN ET MESURES D'URGENCE

Cette section présente les interventions réalisées sur le territoire de la MRC par des unités de soutien régionales ou de mesures d'urgence au cours de l'année. Voici les détails de ces interventions.

INTERVENTIONS DE LA DIVISION MODULE D'URGENCE (DMU)	
MISSION / TYPE DE SUPPORT	NOMBRE DE MISSION/SUPPORT
Maître-chien	3
Sauveteur	1
Plongée sous-marine	1
Coordonnateur de recherche	1
Technicien en scène de crime	10
Technicien en explosif	2
TOTAL	18

26 dossiers traités par le CRC tels que :

- Délit de fuite
- Vol d'identité
- Collision avec un animal
- Supposition de personne
- Collision dommage matériel
- Dommage sur un véhicule
- Introduction par effraction